



Association francophone
pour le savoir

A c f a s



GÉNIES EN AFFAIRES

Sur la route de l'innovation

Cahier de présentation

Partenaires de l'activité

BOMBARDIER



Pour ses activités, l'ACFAS bénéficie du soutien de :

Partenaire prestige



Grand partenaire
diffusion et contenu



Partenaire gouvernemental



Dans ce document l'emploi du masculin pour désigner les personnes n'a d'autres fins que celle d'alléger le texte.

Table des matières

Cahier de présentation	1
Table des matières	2
I - Présentation générale du concours.....	3
1. Sur la route de l'innovation : le concours Génies en affaires.....	3
2. Historique	4
3. Pourquoi participer?.....	5
4. Prix de la phase finale.....	5
5. Dates à retenir	5
II - Critères d'admissibilité, règlements et recommandations.....	6
1. Critères d'admissibilité	6
2. Règlements	6
a) Composition des équipes	6
b) Projets.....	6
c) Dossier de candidature.....	7
d) Phase finale	7
3. Recommandations.....	8
a) Dossier	8
b) Présentation orale	8
III – Rôle et accompagnement des sociétés de valorisation auprès des étudiants participants	8
1. Constitutions des équipes : trouver des coéquipiers et un mentor	8
2. Préparation et formation.....	10
3. Analyse des dossiers et annonce des équipes finalistes.....	10
4. Finale	10
IV - Coordonnées	11

I - Présentation générale du concours

Dans ce document l'emploi du masculin pour désigner les personnes n'a d'autres fins que celle d'alléger le texte.

1. Sur la route de l'innovation : le concours Génies en affaires

Vous avez un esprit novateur? Vous désirez participer à la commercialisation d'une innovation technologique? Participez au concours Génies en affaires!

Le concours Génies en affaires donne aux étudiants l'occasion de réfléchir à mettre en application une idée novatrice par le biais d'un plan d'affaires sous le mentorat d'experts en génie et en valorisation. Il permet aux finalistes de présenter les projets de technologie innovante devant le grand public et de valoriser les qualités des innovateurs et leur pouvoir de changement dans la société.

Ce concours pourrait être pour vous un tremplin à la création d'une entreprise!

L'innovation : du laboratoire au marché, toute une aventure

La recherche et l'innovation sont au **cœur du développement économique**. Cependant, entre le moment où jaillit l'idée d'une invention et le moment où cette invention fait partie d'un produit vendu sur le marché, il existe de **nombreuses étapes** à franchir. **Maximiser les chances de succès** pendant ce passage du laboratoire au marché est au cœur de l'activité des Sociétés de valorisation universitaires (SVUs) du Québec que sont Aligo, Sovar et Univalor.

Le Concours **Génies en affaires** est une occasion unique pour les chercheurs, les entrepreneurs-étudiants et les industriels de discuter de projets d'affaires basés sur la commercialisation de produits conçus à partir de technologies issues des résultats de la recherche universitaire :

- Pour **les chercheurs**, il s'agit d'une occasion de montrer au grand public comment leurs dernières inventions peuvent venir transformer les façons de faire et contribuer à l'augmentation de la qualité de vie;
- Pour **les entrepreneurs-étudiants**, c'est la chance de se mettre dans un vrai contexte entrepreneurial et en apprendre davantage sur tous les rouages nécessaires pour mettre sur pied une entreprise technologique;
- Pour **les industriels**, c'est l'occasion d'en apprendre sur l'état actuel de la recherche et comment les nouvelles inventions et technologies universitaires peuvent contribuer à les aider à innover et à protéger leurs avantages concurrentiels.

Prêt-à-tenter l'expérience? Prenez connaissance des informations importantes sur le concours Génies en affaires ci-dessous!

Le concours est organisé en trois temps :

1. Les équipes déposent une fiche d'inscription au mois d'octobre 2017.

Les équipes conçoivent un projet innovant disposant d'une propriété intellectuelle. Accompagnée d'un mentor, chaque équipe est chargée de monter un plan d'affaires et de préparer une présentation du projet (dossier et construction d'un prototype, d'une démonstration, etc.). Pour cela, elles peuvent suivre les formations offertes par les sociétés de valorisation.

2. Ce projet est exposé dans un dossier de candidature à remplir et à **remettre à la fin du mois de janvier 2018** à l'ACFAS. Les projets retenus pour la phase finale sont annoncés à la mi-février 2018.

3. Les équipes ainsi sélectionnées achèveront la mise en place de leur prototype ou de leur démonstration afin de faire une présentation orale de leur projet à l'occasion de la phase finale, qui se déroulera en **mars 2018** (date exacte à venir).

2. Historique

La première édition du concours Génies en affaires s'est déroulée en 2016, avec une finale le 22 septembre dans le cadre des Journées de la relève en recherche (J2R) organisées par l'ACFAS. Six équipes ont présenté des innovations aux membres du jury et devant un public d'une centaine de personnes.

Voyez tout le chemin parcouru par l'équipe gagnante du concours en 2016 dans cette vidéo :

<https://www.youtube.com/watch?v=6jWiEOuNkek&feature=youtu.be>



Crédits photo : Hombeline Dumas

3. Pourquoi participer?

Ce concours offre aux participants une occasion unique de parfaire leurs aptitudes en développement d'affaires et en communication avec le soutien d'experts dans ces domaines, tout en leur donnant la possibilité de faire connaître les innovations technologiques au grand public.

4. Prix de la phase finale

- **Prix du jury** : les membres du jury disposeront de 2 500 \$ qu'ils pourront décider d'investir dans une ou plusieurs des technologies présentées par les équipes.

L'équipe qui remportera l'investissement le plus important de la part du jury se verra offrir de l'accompagnement en services et des conseils par des investisseurs (détails à venir).

- **Vote du public** : 1 250 \$ partagés entre les équipes finalistes au prorata des « investissements » du public.

5. Dates à retenir

Dates	Tâches
5 septembre – 16 octobre 2017	Choix d'un projet et constitution des équipes
30 octobre 2017	Date limite d'envoi de la fiche d'inscription aux sociétés de valorisation et à l'ACFAS
23 octobre – 10 novembre 2017	Participation des équipes inscrites aux séances de formations dispensées par les sociétés de valorisation
10 novembre 2017 – 31 janvier 2018	Rédaction du dossier de candidature
31 janvier 2018	Date limite de dépôt des dossiers de candidature à envoyer à l'ACFAS
31 janvier – 15 février 2018	Sélection des dossiers finalistes par les membres du jury
16 février 2018	Annonce des équipes sélectionnées pour la phase finale du concours
16 février- 30 mars 2018	Finalisation de la présentation des projets par les équipes sélectionnées et participation à la finale devant le public et le jury (date exacte à venir)

II - Critères d'admissibilité, règlements et recommandations

1. Critères d'admissibilité

Pour participer au concours, les étudiants doivent satisfaire aux conditions d'admissibilité suivantes :

- être inscrits dans un établissement supérieur québécois en 2017-2018 (session d'automne 2017 ou d'hiver 2018);
- être francophones ou s'exprimer en français;
- être disponibles pour se rendre à la phase finale en mars 2018 (date à venir). Les frais de déplacement au moindre coût seront remboursables sur factures. Les détails concernant la finale seront communiqués aux équipes sélectionnées au mois de février 2018.

Étudiants étrangers :

Les étudiants étrangers inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur québécois sont admissibles.

2. Règlements

Par un souci d'équité, les règlements ci-dessous s'appliqueront à tous les participants, sans exception.

a) Composition des équipes

- Chaque équipe devra comprendre au moins **un étudiant aux cycles supérieurs**;
- Une équipe est composée de 2 à 5 étudiants;
- La **multidisciplinarité** au sein de l'équipe est fortement recommandée mais pas obligatoire;
- La **variété des cycles universitaires** est également fortement encouragée (les étudiants composant l'équipe peuvent être aux 1^{er}, 2^e ou 3^e cycles);
- Les étudiants qui composent une équipe peuvent être **issus de différentes universités**, tant qu'il s'agit d'universités québécoises;
- Les personnels de recherche (postdoctorant par exemple) peuvent soutenir une équipe, mais n'en feront pas partie;
- **Une équipe est chapeauté par un mentor**. Il ne prendra pas la parole durant la phase finale du concours;
- **La technologie présentée ne doit pas être déjà licenciée ou ses droits ne doivent pas être engagés envers une compagnie.**

b) Projets

- L'innovation technologique doit être issue de **recherches faites au sein d'un établissement d'enseignement supérieur québécois** et devra faire (ou avoir fait) l'objet d'une déclaration d'invention auprès de l'institution d'enseignement suite à la candidature au concours;

- Les déclarations d'invention des projets devront être transférées par l'institution d'enseignement à l'une des trois sociétés de valorisation (Aligo, Univalor ou Sovar), qui agira comme guide pour la préparation du dossier;
- Les mentors pourront proposer des projets aux étudiants mais les étudiants intéressés à participer pourront, s'ils le souhaitent, proposer leur propre projet;
- La technologie présentée devra **faire l'objet de droits de propriété intellectuelle** (au sens large) : potentiel de brevet (déposé ou non déposé), droits d'auteur, dessin industriel, secret commercial, etc.
- Dans le dossier de candidature, la présentation de chaque projet devra comprendre les **aspects techniques de celui-ci et un plan d'affaires.**

c) Dossier de candidature

Le dossier de présentation du projet (appelé dossier de candidature) devra être rempli par le répondant du projet et envoyé à l'ACFAS au plus tard le **31 janvier 2018**.

d) Phase finale

Présentation et période de questions

- Chaque équipe devra présenter, en français, le projet aux membres du jury et au grand public;
- Les étudiants devront ensuite répondre aux questions des membres du jury.

Temps de parole

- Chaque équipe disposera de **trois minutes maximum** pour faire sa présentation orale et sa démonstration, sans interruption;
- Les membres du jury disposeront ensuite d'une période de questions de **cinq minutes**. Si, pour démontrer l'utilité de la technologie, la totalité de la démonstration dépasse 3 minutes, l'équipe devra choisir de ne présenter que les éléments les plus significatifs afin de rester dans le temps de parole imparti.

Présentation orale

- La présentation orale doit se faire en français;
- Selon le matériel disponible dans le lieu où se déroule la phase finale, les étudiants pourront utiliser un micro main ou éventuellement disposé sur un pied de micro;

Support visuel

- Il est fortement recommandé d'apporter **tout le matériel nécessaire à la démonstration visuelle de la technologie** : prototype, images, etc.;
- Les textes utilisés figurant sur les outils employés pour la démonstration doivent être en français;
- Les images utilisées pour la démonstration doivent être libres de droits ou les étudiants doivent s'assurer d'avoir l'autorisation des auteurs des images pour l'utilisation dans le cadre de ce concours.

Texte de présentation grand public

- En plus du dossier de candidature, chaque équipe devra concevoir un support promotionnel de son projet à destination du grand public. Ce support ne devra pas excéder une page recto / verso et pourra prendre la forme souhaitée par l'équipe : texte (maximum 500 mots), graphiques, images, dépliant, ...

Cette présentation sera envoyée aux membres du jury avec le dossier de candidature et distribuée au public pendant la finale.

3. Recommandations

a) Dossier

Lors de l'élaboration du dossier de candidature et dans les points spécifiés, il est recommandé de faire ressortir les éléments suivants :

- Qualité de l'invention;
- Définition des besoins non remplis des secteurs visés;
- Degré de rupture de la solution ou technologie proposée;
- Considération du potentiel et de la taille des marchés à rejoindre;
- Solutions envisagées pour introduire la technologie au marché;
- Données chiffrées fiables.

b) Présentation orale

Pendant la phase finale du concours, les équipes s'appliqueront à :

- Soigner la qualité de leur communication;
- Susciter l'intérêt du public;
- Veiller à ce que le prototype ou la démonstration facilite la compréhension de la technologie;
- Expliquer les concepts et les idées de façon claire, dans un langage accessible;
- Répondre aux questions précisément, clairement et avec concision;
- Respecter le temps imparti à la présentation;
- Établir un contact avec le jury et le public (attitude générale, présence, humour, etc.).

III – Rôle et accompagnement des sociétés de valorisation auprès des étudiants participants

Les sociétés de valorisation sont des partenaires actifs qui accompagneront les étudiants tout au long du processus du concours. Elles aideront les équipes à développer leur technologie mais aussi leur plan d'affaires.

1. Constitutions des équipes : trouver des coéquipiers et un mentor

Pour proposer ou trouver un projet et participer au concours Génies en affaires, les personnes intéressées peuvent s'adresser à une personne coordonnatrice du concours dans chaque établissement d'enseignement supérieur québécois ou à une personne responsable du concours au sein d'une société de valorisation :

Universités

- **École de technologie supérieure**

Richard Chénier, directeur de l'entrepreneuriat technologique
richard.chenier@etsmtl.ca

- **Polytechnique Montréal**

Eric Coudé, directeur Centre d'entrepreneuriat Poly-UdeM
eric.coude@polymtl.ca

- **Université de Montréal**

Corinne Benquet, conseillère en valorisation et transfert technologique, Bureau Recherche – Développement – Valorisation (BRDV)
corinne.benquet@umontreal.ca

- **Université Laval**

Marie Nadeau, conseillère au développement de la recherche, Faculté des Sciences et de Génie de l'Université Laval
marie.nadeau@fsg.ulaval.ca

Sophie Veilleux, Professeure agrégée, Département de management
Sophie.Veilleux@fsa.ulaval.ca

- **Université Concordia**

Jonathan Farber, officier des technologies de transfert
Jonathan.Farber@concordia.ca

- **Université de Sherbrooke**

Josée Maffett, directrice de section – Gestion des subventions et contrats
Josee.Maffett@USherbrooke.ca

- **Université du Québec à Montréal (UQAM)**

Julie Médam, agente de recherche et de planification
medam.julie@uqam.ca

- **Université du Québec à Rimouski (UQAR)**

Guillaume Werstink, valorisation de la recherche et liaisons entreprise-université
Guillaume_Werstink@uqar.ca

- **Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR)**

François Gauthier, directeur, École ingénierie
Francois.Gauthier@uqtr.ca

- **Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT)**

Walid Ghie, Directeur du module de l'École de génie
Walid.ghie@uqat.ca

- **Université du Québec en Outaouais (UQO)**
Paul Courtemanche, Conseiller en aide financière
Paul.Courtemanche@uqo.ca
- **Université McGill**
Katya Marc, gestionnaire des liaisons industrielles
katya.i.marc@mcgill.ca

Sociétés de valorisation

- **Aligo**
Nadia Capolla, directrice, développement des affaires
ncapolla@aligo.ca
- **Sovar**
Marc Perron, conseiller en développement des affaires
mperron@sovar.com
- **Univalor**
Morgan Guitton, directrice de projets, développement des affaires
morgan.guitton@univalor.ca

2. Préparation et formation

Une fois constituées, les équipes pourront bénéficier de formations dispensées par des experts issus des sociétés de valorisation afin de les aider à établir un plan d'affaires, à remplir leur dossier de présentation, etc. Le calendrier exact de ces formations sera communiqué aux répondants des équipes participantes.

À la suite de ces ateliers, les équipes auront jusqu'au **31 janvier 2018** pour remettre leur dossier rempli à l'ACFAS.

3. Analyse des dossiers et annonce des équipes finalistes

Les dossiers seront ensuite analysés par les membres du jury et les équipes finalistes et leurs projets respectifs seront sélectionnés.

Les équipes qualifiées pour la phase finale seront annoncées le **16 février 2018**. Ces équipes pourront alors finaliser la présentation orale de leur projet pour la finale (d'ici le 30 mars 2018).

4. Finale

Les présentations des technologies innovantes se feront pendant la finale qui se tiendra en mars 2018 (date à venir).

Les équipes feront, devant les membres du jury et le grand public, une démonstration du potentiel de la technologie.

Les membres du jury évalueront les présentations. Ils disposeront de 2 500 \$ qu'ils décideront d'investir dans une ou plusieurs des technologies présentées par les équipes.

Le public, quant à lui, se verra distribuer un montant en « génies dollars » qu'il pourra investir comme il le souhaite dans un seul ou plusieurs des projets présentés. Ces « génies dollars » seront versés en argent aux candidats au prorata des montants investis.

Les détails sur le déroulement de la phase finale seront envoyés aux équipes finalistes au mois de février 2018.

IV - Coordonnées

Les informations concernant le concours de génie ainsi que les documents de présentation et de participation sont disponibles sur le site Internet de l'ACFAS : acfas.ca

Pour tout autre renseignement, veuillez communiquer avec Gwénola Maguelonne, Professionnelle événements et communications : gwenola.maguelonne@acfas.ca ou Céline Bézy, Professionnelle – Projets et communications à l'ACFAS : celine.bezy@acfas.ca